

Remise Rapport Nouvelles Trajectoires
Discours Nathalie ANDRIEUX - 6 janvier 2015

Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Chers tous,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter tous mes voeux pour cette nouvelle année, qu'elle soit remplie de joie et de projets.

Nous remettons aujourd'hui un rapport qui est le fruit de plusieurs mois de travail. Je tiens à remercier tous les membres du CNNum et contributeurs qui ont participé à l'exercice, qui n'était pas des plus simples, tant le sujet est vaste et les défis nombreux.

Pour les relever, nous avons fait le choix d'assumer plusieurs partis pris.

Premier parti pris, accepter l'incertitude.

Notre mission n'était pas tant de prédire le volume de destruction d'emplois lié à l'automatisation, ni de décider de mettre fin au salariat, mais plutôt de donner à voir ces incertitudes, car elles rythment le débat actuel sur le travail, l'emploi et la révolution numérique. Pour ces raisons nous avons mis à profit le contenu des 50 auditions menées dans un travail de cartographie des controverses. Elles mettent en perspective des sujets comme l'impact du numérique sur la nature du travail humain et sur la structure du marché du travail ; le concept d'*uberisation* ; la nature du travail sur les plateformes ; le salariat, le dialogue social. Somme toute, cette partie a vocation à évoluer, mais je dirais qu'elle éclaire un élément de vision, qui est central dans notre rapport : **aujourd'hui n'est pas la simple réplique des révolutions précédentes, nous vivons une réelle métamorphose**. Elle est économique, sociale, cognitive. Avec le numérique, les notions mêmes de travail, d'emploi et d'activité sont transformées, et nous oblige ainsi à changer de méthode de construction de nos politiques publiques.

Cela m'amène au second parti pris : le numérique.

Le rôle du CNNum est bien d'adopter une approche numérique, empreinte de la vision que nous développons depuis trois ans. Nos 20 recommandations s'attachent donc à identifier les opportunités et les points de vigilance de cette révolution.

Pour aller à l'essentiel, je souhaiterais développer mon discours en me concentrant sur une idée forte du rapport : **les transitions individuelles**. Nous ne sommes pas les premiers à le dire, les trajectoires professionnelles sont de moins en moins linéaires, les transitions d'un statut à un autre, d'un emploi à un autre sont plus rapides et peuvent parfois être ressenties comme des risques, alors qu'elles sont une opportunité pour apprendre en continu, renouveler sa sociabilité dans le travail et trouver du sens dans les activités que nous exerçons, qu'elles soient rémunérées ou non. **Ces transitions individuelles doivent être accompagnées et sécurisées.**

- **Nous proposons ainsi que soit créé un droit individuel à la contribution.** Ce droit autoriserait un travailleur à participer à des projets en dehors de son organisation principale comme la création d'une entreprise, la réalisation d'un projet de recherche, l'exercice d'activités associatives. Cette participation pourrait être reconnue dans le futur Compte Personnel d'activité, comptabilisée en points fongibles pour de la formation par exemple.
- **Les parcours de formation doivent être d'ailleurs redynamisés.** A l'heure de la pluriactivité et des transitions, formation initiale et continue doivent être mieux articulées, et les méthodes d'apprentissage renouvelées. **Le dispositif de validation des acquis de l'expérience** pourrait être amélioré par une réduction des délais, l'intégration d'autres modes de validation et des outils numériques d'apprentissage et de gestion des connaissances.
- Ces chantiers supposent que le service public soit davantage adapté au développement de nouvelles formes d'activité. Le service public de l'emploi ne doit pas seulement offrir un guichet de services, il doit aussi mettre en capacité les individus à être acteurs de leurs parcours. **Nous proposons ainsi d'investir les lieux de service public local d'outils collaboratifs**, d'échanges pair à pair entre acteurs économiques, sociaux et usagers.

La présentation de ces recommandations montre bien que nous souscrivons dans l'ensemble à une protection sociale rattachée à l'individu, et non plus au statut.

Cependant, cela ne doit en aucun cas induire une réduction des garanties collectives qui sont rattachées à notre modèle social.

En effet, l'encapacitation, la libération des potentiels individuels doivent être comprises dans un cadre collectif. Aussi nous proposons que les activités d'utilité sociale soient reconnues et valorisées, et cela

va au-delà du droit à la contribution. Nous proposons ainsi d'observer et de soutenir les initiatives locales de nouveaux modèles de redistribution de la valeur produite collectivement. Des outils innovants d'ingénierie sociale peuvent être déployés, comme les monnaies complémentaires, le financement participatif, ou encore le revenu contributif. Les recommandations que nous proposons sur le revenu de base - quelque soit sa forme - sont donc des recommandations de méthode d'action dans l'incertitude. Le revenu de base ne doit pas tant être perçu comme une réponse aux risques de l'automatisation sur l'emploi mais plutôt comme une manière de repenser collectivement notre modèle de redistribution de la valeur, profondément bouleversé par la révolution numérique.

En définitive, ce rapport clôture, le mandat du CNNum, dont les membres vont être renouvelés d'ici quelques jours. Avec ce rapport nous sommes parvenus à articuler notre vision économique et notre vision sociale de la révolution numérique, et je crois que nous pouvons en être fiers.

Sans plus tarder, je laisse la parole à Madame la Ministre et vous souhaite une excellente lecture.